



Les élus de Coignières pour Tous
32, allée des Bourreliers
78310 Coignières
Coignières.pourtous@free.fr

Monsieur Pierre Bédier
Président du Conseil départemental des Yvelines
2, place André Mignot
78000 Versailles

Coignières, le 21 octobre 2015.

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Nous avons appris avec étonnement la fermeture de la PMI de Coignières. Une délibération du Conseil départemental portant sur un vaste plan de restructuration touchant l'ensemble du réseau en serait la cause.

Nous regrettons que notre commune soit ainsi mise devant le fait accompli. La brutalité de cette méthode a de quoi nous inquiéter, nous qui pensions que l'action sociale était une des grandes priorités du département en plus d'être sa première compétence légale. Force est de constater que les choses sont à l'évidence plus complexes.

Nous ne savons pas pourquoi exactement vous avez pris cette décision. En revanche, nous connaissons tous l'importance du suivi prénatal et postnatal pour la santé des mères et des enfants. Malgré la mise à disposition d'un mini-bus par la ville de Coignières afin de pallier les inconvénients de cette fermeture et qui permet de se rendre à la PMI d'Élancourt, il est malheureusement à craindre qu'un nombre non négligeable de mamans renoncent à faire ce déplacement.

De nombreuses études ont montré ces dernières années que l'accès à la santé fait partie des inégalités les plus fortes dans notre pays. En supprimant ce centre de proximité dans notre commune, vous ne faites malheureusement que les renforcer ! Ce sont les populations déjà en difficulté qui en seront les premières victimes.

Cette fermeture constitue aussi un bel exemple de gaspillage d'argent public par une collectivité qui prétend pourtant faire preuve de bonne gestion. N'oublions pas que le Conseil départemental avait subventionné la partie PMI du bâtiment de Coignières destiné également à la maison médicale, à hauteur de 73 000 €. On subventionne, on accompagne, puis... on ferme !

Nous espérons que vous serez amené à reconsidérer dans les mois qui viennent une décision qui, à l'échelle locale, n'est pas acceptable.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Président du Conseil départemental, à notre haute considération.

Didier Fischer, Madeleine Andréani, Alain Oger, Patricia Montout-Bellonie, Catherine Bedouelle et Marc Montardier, élus de Coignières pour Tous.

Copies à : Monsieur Jean-Pierre Sevestre, maire de Coignières et Madame Dominique Cathelin, première adjointe au maire, en charge des affaires sociales et de la petite enfance.